



Compte-rendu de la réunion Comité Directeur du jeudi 19 mars 2015 à 20 h 00

Participants	E-mail	Présent	Excusé	Diffusion
Christian BERNARD	christian.bernard@sfr.com	X		X
Olivier BONIN	bonin.olivier@bbox.fr	X		X
Dominique COUTROT	dcoutrot@free.fr	X		X
Michel DALSACE	michel.dalsace@libertysurf.fr	X		X
Michel DESNOUX	michel.desnoux@free.fr	X		X
Laurence DUVAL DESTIN	0622972484@sfr.fr	X		X
Paul JALAT	paul.jalat@gmail.com	X		X
Laurence LABRUNIE	Laurence.labrunie@free.fr	X		X
Isabelle LAMOUR	jflamour.mjs@wanadoo.fr	X		X
Annie LEGOUHY	a.legouhy@free.fr	X		X
Arnaud MORLAES	arnaud.morlaes@bnpparibas.com	X		X
Marie-Clémence PERROT	lamedumarais@gmail.com			X
Elisabeth PETITJEAN	elisabethescrime@worldonline.fr	X		X
Vincent REMY	vincent@escrime-ta.com	X		X
Stéphane RONDIN	stephane.rondin@wanadoo.fr	X		X
Stéphanie ROUSSET	strabon@club-internet.fr	X		X
Bruno TURA	bruno.tura@orange.com	X		X
Jérôme WESTHOLM	jeromewestholm@aol.com	X		X
Fabrice WITTMER	wifab@sfr.fr	X		X
Invités -				
Viviane BARCLAY	vivi.barclay@gmail.com	X		X
Roger GROSJEAN	roger-fc.grosjean@wanadoo.fr		X	X

Le quorum étant atteint, la séance commence à 20h10, sous la présidence de Christian BERNARD.



I – Nombre de licenciés au 19 mars 2015 –

Le nombre de licenciés au 19 mars 2015 est de 4433 ; il était de 4567 au 19 mars 2014.

2 – Finances de la saison 2014-2015 –

Michel DALSACE informe qu'à ce jour la ligue dispose sur son compte courant de 5.432 € et sur le livret A de 47.000€.

Christian BERNARD indique que la situation est beaucoup plus réjouissante que l'année dernière car la ligue a environ 8.000 € de plus que l'année dernière à la même époque.

Michel DALSACE annonce que les grosses dépenses pour la fin de saison courante restant à envisager sont :

- les salaires de la secrétaire administrative jusqu'à la fin août + l'Urssaf,
- les loyers d'avril et juillet,

ce qui représente un total d'un peu plus de 24.000€.

Elisabeth PETITJEAN insiste sur le fait qu'il faudra rajouter le déplacement à Vichy (acomptes déjà effectués de 4.660€ pour l'hébergement+ le car). Pour ce déplacement, Elisabeth PETITJEAN explique que, pour le moment, il y a 4 chambres à 146 € et 19 chambres doubles à 110 € par personne. Les repas sont compris. Elle insiste sur le fait que les repas du vendredi midi et du vendredi soir sont compris dans le forfait. Or, la délégation de la ligue ne sera pas encore présente à Vichy le vendredi midi ; pour le vendredi soir, il faudra s'assurer de l'horaire de fin de service des repas et de l'heure de départ de Paris. Elle informe qu'elle a engagé les négociations pour réduire le forfait.

Michel DALSACE rajoute qu'il y aura également le déplacement à Chartres.

Christian BERNARD informe qu'en termes de finances il y aura également la coupe de paris.

Malgré ces dépenses, Christian BERNARD confirme le bon état de santé des finances.

3 – CNDS Point à date –

Fabrice WITTMER prend la parole et pose la question de savoir quels sont les clubs qui ont fait une demande CNDS. La réponse des représentants des clubs présents est de 2. Il souhaite en effet disposer de cette information pour mieux cadrer ses éléments de réponse quand il va aux réunions.

La demande effectuée pour la ligue se positionne à 33.000 € pour espérer en récupérer comme cette année 15.000 maximum.

Comme la saison dernière, ce sont les actions traditionnelles et aussi les activités périscolaires. Pour initialiser une action sur le cancer du sein, il faudra avoir un certain matériel.

Il explique avoir de gros problèmes avec le logiciel qui fonctionne mal. La DR répond invariablement « c'est comme ça on ne peut faire autrement ». Nous pouvons cependant transmettre les pièces jointes par courriel.

Pour le projet de ligue, il serait bien de rencontrer Dominique GUINDEUIL qui est le conseiller Sport de la DDJS.

Il indique que de nombreux clubs n'effectuent plus de demandes car la somme minimale est environ de 1.500€, donc que maintenant les subventions ne vont plus qu'intéresser les « têtes de réseaux ». Christian BERNARD indique qu'ils ne veulent plus de saupoudrage « 50€ par ci, 50€ par là » ils préfèrent donner des grosses sommes en un seul chèque pour encourager un gros projet que plusieurs petits chèques.



Fabrice WITMMER rappelle que le CNDS finance les actions d'Etat et non celles au quotidien de l'association.

Christian BERNARD indique que lui-même et Fabrice WITTMER sont invités à la DDJS pour examiner les dossiers, afin de pouvoir se positionner.

4 – Assemblées Générales de ligue : 20 mai 2015 (nouvelle date) –

Cette année, il y aura 2 assemblées générales.

Tout d'abord, Christian BERNARD indique que l'assemblée générale ordinaire qui avait été prévue le 27 mai est avancée au 20 mai 2015. Accueil vers 19h00 / 19h30, pour démarrer vers 20 heures dès que quorum atteint.

Michel DALSACE a annoncé à Christian BERNARD qu'il souhaitait désormais pouvoir mener une vie entre Paris et Cannes et, de ce fait, a demandé à être relevé de ses fonctions. Il y a donc un poste disponible. Nous devons donc organiser une AG électorale pour pourvoir le poste. L'appel à candidature sera adressé dans le mois qui précède l'Assemblée Générale.

5 – Compte rendu du Comité Directeur du CREIF de mars 2015 –

Michel DALSACE :

« nous avons un comité directeur le jeudi 5 mars. Il s'est tenu au siège de la Ligue de Paris. Alain VARILLE a ouvert la séance vers 19h30. Il était prévu que Michel DALSACE présente un rapport moral mais, comme ce n'était pas une assemblée, il a uniquement présenté un résumé. Sylvie SORMAILLE a évoqué plusieurs points en expliquant pourquoi les subventions avaient été retardées d'une bonne saison. La raison principale en est que la subvention qui a été versée par le Conseil Régional qui est de 40.000€, elle court du mois d'août 2014 au mois de juillet 2015 et que c'est sur cette somme que doivent être présentés les comptes pour le CREFED. Ceci entraîne que les montants des autres subventions ne pourront pas être connus avant juillet 2015, et seront versés ensuite au prorata des sommes allouées à ce moment là.

Elle a aussi insisté sur le fait que, pour obtenir une faible subvention, il fallait présenter un gros budget. Il fallait au moins que le budget soit complet et le plus haut possible pour ne pas avoir ensuite des réductions au niveau des subventions. Une proposition suggérée pour augmenter le budget du CREIF est de ne transmettre que les dépenses des grosses compétitions organisées par les ligues. Cela pose quand même un problème.

Philippe BOISSE a fait remarquer que pour gagner environ 10.000 €, on risquait de perdre les subventions, donc ce système de ne faire remonter au CREIF que les dépenses pourrait être envisagé que pour les compétitions qui sont déficitaires (ex/ le LUTETIA / TIPIF).

Christian BERNARD a dit qu'il serait souhaitable dans ce cas là que les ligues transmettent une facture sur ces compétitions déficitaires et récupèrent le montant auprès du CREIF qui opérerait un remboursement de dépenses.

Christian BERNARD reprend la parole et indique que cela implique maintenant que l'Etat et les collectivités territoriales acceptent la subvention en fonction des montants des lignes qui lui sont transmises. Sur la ligne des compétitions, il faudrait annoncer 140.000 ou 150.000 €. Or, nous ne parvenons qu'à un montant de 110, 120.000 € ; il manque donc environ 30.000 € sur la ligne. De ce fait, une partie de la subvention n'est pas versée.

Michel DALSACE reprend la parole : « Il a été proposé de créer une commission dans chaque ligue pour approfondir le sujet. En ce qui concerne le rapport sportif, il a été rapidement présenté rapidement par Fabrice WITTMER.

La compétition ARAMIS organisée à Lyon a été évoquée et Alain VARILLE a confirmé qu'il ne prendrait en charge qu'une équipe par arme. En effet, Yves DE LAMBALLERIE a demandé si 2 équipes à une arme pouvaient être subventionnées par le CREIF, au cas où la ligue n'envoyait pas une équipe par arme ? Alain VARILLE et Philippe



BOISSE sont contre cette demande ; mise au vote, les résultats suivants : 5 contre, 3 abstentions, 1 pour, donc finalement rejetée. La fête des jeunes a été rapidement évoquée à Vichy, le déplacement se fera en car ; il y en aura 2 pour la ligue de Versailles, 1 pour Créteil et 1 pour Paris.

L'organisation des événements de septembre 2015 a ensuite été abordée :

- dimanche 6 septembre 2015 – fencing mob : plusieurs clubs se réunissent dans un même périmètre et font une présentation d'envergure – un petit film et des photos seront prises. Le problème à résoudre (pas encore réglé) est celui d'obtenir les autorisations où se réuniraient ces clubs.

Christian BERNARD intervient en indiquant que l'objectif serait de se réunir à plusieurs clubs et d'avoir des rassemblements à 100 / 150 escrimeurs. Le plus gros souci est que nous sommes en plan vigipirate pour une période qui risque d'être très longue. Cela impose pour ces flash mob d'avoir une autorisation des institutions pour que les clubs qui vont pouvoir les réaliser n'aient pas de problèmes avec les représentants de l'ordre.

Pour cette organisation, le rôle de la ligue se limitera au prêt du matériel, mais participation en encadrants.

- du 11 au 13 septembre au Champ de Mars : La Parisienne. C'est une manifestation féminine (course de filles, etc.). Mais à ces dates il y a également le forum des associations.
- dimanche 13 septembre de 10 à 18 heures sur la place dauphine : Culture Air Sport Tour (CAST)

Logistique : la mairie de Paris transporte, met en place tout ce qui est pistes (entre 1 et 3 pistes à plaques) Elle monte les tentes, etc.. En revanche, nous devons organiser certaines séquences (accueil public, initiations, animations des 2 pistes dédiées aux clubs parisiens).

Samedi : grande fête sur la place Vendôme. Dimanche : animations sportives dans le 1^{er} arrondissement de Paris (10 sports à l'honneur, dont le basket, le hand, etc.). La place Dauphine est réservée à l'escrime.

Pour cette animation, le contact FFE est Philippe FADEAU, le contact francilien est Patrick GROG, le contact CTR étant Fabrice WITTMER.

Christian BERNARD résume qu'il y aura dans Paris plusieurs événements le dimanche 13 septembre. Une équipe sur le Champs de Mars et une équipe Place Dauphine sont nécessaires. L'intérêt du rassemblement Place Dauphine est que nous avons toute la place pour nous. Il va nous transmettre par mail avec le dossier où nous avons 6 ateliers avec le plan. L'objectif est très ambitieux : démontrer aux parisiens toutes les facettes de l'escrime (haut niveau, initiation, escrime artistique, 2 pistes qui seront réservées pour les licenciés). Donc il faut réfléchir ce que nous pouvons y faire pendant 8 heures.

- Mercredi 16 septembre 2015 de 10 à 14 heures à la Halle Carpentier : journée du sport scolaire.
L'UNSS s'occupe de cette manifestation. Christian BERNARD indique que le contact à la FFE sera Alison SALVADOR.
- 20 septembre à l'INSEP : Journées du Patrimoine. Les ligues ne sont pas trop concernées. La Fédération prendra en charge cette manifestation.

Michel DALSACE insiste sur le fait que ces manifestations se déroulent toutes en septembre (période des inscriptions) et que cela peut peut-être nous aider.

Elisabeth PETITJEAN insiste sur le fait que le 6 et le 13 septembre nous devrions être très mobilisés car pour les inscriptions dans les clubs, ce sont des dates importantes.

Christian BERNARD : pour le 13 septembre nous nous organisons pour faire quelque chose qui vit et au niveau fédéral il nous relaie et ils font les flyers.



Isabelle LAMOUR insiste que, malgré le plan vigipirate, tout le 1^{er} arrondissement sera sécurisé ce jour-là et qu'il n'y aura aucun problème (sports foot, judo, aviron, etc.). Le samedi soir, il y aura un spectacle équestre et c'est la mairie du 1^{er} qui s'occupe de faire toute la communication autour de cet événement, donc nous escrime nous n'avons donc qu'à nous occuper de façon pertinente de notre activité.

Michel DALSACE rappelle que l'AG du CREIF aura lieu le 30 mars à la FFE pour réviser les statuts du CREIF avec un représentant de chaque ligue. Questions diverses : Sylvie SORMAIL a rappelé que les médecins ne sont obligatoires que pour les circuits nationaux et les compétitions de vétérans. Elle indique également que les clubs doivent donner à leur ligue leur bilan financier. Les effectifs à ce jour sont pour : Versailles 7601, Créteil 3815 et Paris 4430.

Georges AMZEL a demandé que les clubs adhèrent systématiquement et obligatoirement aux comités départementaux et la réponse de la FFE a été négative. Isabelle LAMOUR indique que ce n'est pas une réponse négative mais qu'il faut que cela soit mis dans les statuts (Isabelle indique que tout ce passe très bien de ce point de vue là sans statuts spécifiques sauf pour le 93, seul département où il y a un problème).

Un dernier point a été soulevé par Christian BERNARD. Le CREIF a décidé que seules les compétitions de Saint-Maur et Dourdan soient subventionnées par le CREIF pour 2014. Un choix a-t-il été effectué pour 2015 ? Réponse : ce seront les mêmes compétitions en 2015 qu'en 2014.

Isabelle LAMOUR prend la parole et indique que d'un point de vue licence pour la France la moyenne actuellement est de -5% et la ligue de Paris -3%. Une seule ligue métropolitaine est en augmentation ; Paris est la 4^{ème} ligue qui perd le moins après le Poitou-Charentes, l'Ile de France Ouest et le Rhône Alpes.

6 – Tournée des zones avec les élus de la FFE –

Christian BERNARD fait un résumé succinct avec Isabelle LAMOUR : le 11 février 2015 s'est tenue la réunion entre la FFE et les 3 zones franciliennes.

Il en ressort que les constats de l'Ile de France sont assez négatifs. Lors de sa sollicitation, la fédération espérait non seulement avoir des constats mais aussi des initiatives. Lors de cette réunion, tout le monde a pu s'exprimer d'une manière franche et sobre. Le plus gros souci de Paris se situe au niveau des infrastructures sportives, ce dont souffre moins les 2 autres ligues, car elles ont la petite couronne mais aussi la grande couronne (exemple Plaisir).

A Paris, les clubs ne peuvent pas disposer de créneaux horaires plus élargis.

En Assemblée Générale du CDOS, Christian BERNARD a « interpellé » Jean-François MARTINS sur les équipements sportifs et surtout sur le phénomène des grèves qui « plombent » des clubs, certains ayant été obligés de rembourser une partie de la cotisation.

Isabelle LAMOUR prend la parole : l'objectif de la tournée des zones est de stabiliser, voire d'augmenter le nombre de licenciés dans une olympiade. A l'occasion des JO, la FFE constate généralement une grosse augmentation et après on surfe sur la vague. Cette diminution est cyclique pour l'escrime. La FFE est partie du fait que ce n'était pas une fatalité et qu'il fallait peut-être se mobiliser pour enrayer ce phénomène, et ne pas attendre les prochains JO pour remonter.

Donc il faut voir que les problèmes identifiés à Paris sont différents que ceux des autres ligues franciliennes, bien que rurales, et les grandes villes comme Bordeaux, Lyon, etc. Cette tournée a donc été effectuée pour essayer d'identifier à quoi correspondait la perte de licenciés. Etaient invités à cette réunion les présidents de comités départementaux, les présidents de ligues et les cadres techniques, dans quelques ligues certains clubs ont fait le forcing pour venir. Il y a eu une réunion à Amiens, à Paris, en Midi Pyrénées, et après il va y avoir une synthèse de toutes ces réunions de zones (facteurs communs : changement des rythmes scolaires,...) Là il y a une grosse discussion sur le coût du matériel.



Annie LEGOUHY insiste sur le fait que l'escrime n'a pas une grande visibilité, et qu'il pourrait être judicieux lors des petites compétitions d'attirer des groupes (écoles.....).

7 – Salle Montparnasse : problématiques de maintenance – et 8 – impact des grèves sur le calendrier -

Fabrice WITTMER prend la parole pour confirmer que la salle a ré-ouvert. Un carnet de liaison a été mis en place entre les gardiens et les clubs. Un atelier et un club house ont également été mis en place. Une demande de devis a été faite pour rendre cette salle indépendante du fonctionnement de la piscine, mais pour le moment nous ne savons pas encore si cela va être accepté ou pas. Fabrice WITTMER demande aux utilisateurs de la salle de bien penser de prendre des photos à chaque départ de la salle pour prouver qu'elle est laissée en bon état de propreté, car les gardiens se plaignent qu'elle est sale après notre départ.

Ce devis s'échelonne entre 20 et 40.000 €. Christian BERNARD pensait que seule la porte de liaison entre la piscine et la salle d'armes allait être changée. Or, ce n'est pas le cas ; ils veulent faire des travaux beaucoup plus importants.

Christian BERNARD indique qu'il suit le sujet très régulièrement et que tous les mois ou deux mois, il leur adresse une demande d'information écrite pour connaître l'avancement du dossier. Afin de montrer la bonne volonté de la ligue, il a proposé d'acheter un défibrillateur qui serait payé par la ligue et l'ensemble des clubs utilisateurs de la salle ; nous n'achèterons le défibrillateur que lorsque les travaux démarreront. Il est prévu que la Mairie le pose, mais pour le moment se pose encore le problème de la maintenance, et il souhaite que cela soit la Mairie pour des raisons non pécuniaires mais de responsabilités.

Pour information, notre interlocutrice Sophie MUHL change de secteur mais le dossier sera suivi par son adjoint qui est présent depuis le début des négociations soit juin 2014.

Fabrice WITTMER indique qu'une AG des agents de la Mairie de Paris est planifiée demain matin pour voir si la grève continue ou pas ; la grève n'est non seulement le dimanche, elle est élargie au samedi.

Pour parer à une grève, les gardiens de la ville de Paris ne sont plus associés à un centre sportif mais à un secteur. Donc chaque agent a reçu en mains propres une sectorisation. Ceci permet aux non grévistes de travailler et ainsi de casser les grèves.

Christian BERNARD dit qu'arrivé à un certain moment, il serait peut être souhaitable de s'asseoir à une table de négociation, les agents n'arrivent pas à négocier. Les clubs, la ligue et les utilisateurs (merci beaucoup à Fabrice WITTMER qui fait tout son possible afin que les compétitions puissent se dérouler sans trop d'encombres malgré toute cette grève depuis un an, en changeant les lieux, les dates, etc.) n'en pouvant plus, il faudrait donc pouvoir arriver à une issue.

Des courriers, via le CDOS, ont également été adressés à la Mairie de Paris sans effets réels.

9 – ouverture salle parisienne en juillet 2015 –

Il est bien évident que la ligue n'est absolument pas sûre d'avoir la salle Montparnasse au mois de juillet les mardi et jeudi de 18 heures à 21 heures. Si nous suivons les horaires de la piscine, cela aurait été les mardi et jeudi de 15 heures à 17 heures.

A titre conservatoire, la ligue a fait une demande pour la salle d'armes et le gymnase de Fragonard.

Olivier BONIN a proposé de demander la salle du Carreau du Temple qui est plus centrale ; si cela était accepté il pourrait assurer l'encadrement. Il devrait avoir une réponse incessamment sous peu, d'ici fin avril afin que la ligue puisse faire la communication vers les tireurs.

En résumé : carreau du temple sinon Fragonard, mais Olivier BONIN n'est pas sûr d'assurer l'animation à Fragonard.



10 – Fête des jeunes 2015 à Vichy –

Transport : un car est réservé. C'est le moyen de transport le plus pratique (moins cher que le train), les arrhes ont été versées, le solde le sera 2 ou 3 jours avant le départ. Il faudra positionner l'heure et le lieu de rendez-vous.

Logement : il y a : 4 chambres « single » (dont 1 pour le chauffeur) et 16 chambres « twin ».

Elisabeth PETIJEAN et Christian BERNARD récapitulent le nombre de participants pour arriver finalement à 36 lits. Fabrice WITTMER annonce une révision des quotas, expliquant qu'il pourrait y avoir des tireurs supplémentaires. Il est donc prévu de réserver 3 « twin » supplémentaires.

Fabrice WITTMER propose de demander une participation de 50€ aux tireurs comme pour Chartres.

11 – LUTETIA 2015 – perspectives –

Christian BERNARD a discuté avec Alexandre RUMPLI la semaine dernière. Ce dernier lui a demandé si la ligue repartait sur le même dispositif que la saison passée. La réponse a été oui, mais avec 2 ou 3 petites améliorations : fleuret dames : sans problèmes – cadets/cadettes OK – épée dames seniors : nouvelle formule car 11 heures de compétition c'est trop, car il ne veut pas que toute sa commission soit KO.

Christian BERNARD indique que, si par hasard, la commission épée dames décidait de garder la même formule, la ligue se proposait de modifier la formule (2 tours de poule + tableau d'élimination directe sans repêchage ; 1 tour de poule + tableau d'élimination directe avec repêchage), de démarrer à 6 heures du matin (formule allemande) ou de laisser à la commission fédérale Epée Dames la gestion de la compétition.

Le nombre de tireuses sera connu dès le jeudi matin ; on fait une formule et on l'envoie à la commission.

Isabelle LAMOUR intervient concernant les commissions. Il y a eu un choix délibéré, c'est-à-dire qu'elles sont autonomes, elles ont un budget, et elles gèrent en autonomie leur mode de fonctionnement. Elles gèrent leurs circuits, et leurs formules de compétitions. Elle cite les différents exemples des commissions.

Isabelle LAMOUR que c'est plutôt super qu'il n'y ait pas d'ingérence dans les commissions.

Pour l'épée dame, elle explique qu'en ce moment ce n'est pas facile, les filles ne faisant pas des résultats extraordinaires. L'objectif est donc de les faire tirer beaucoup car en compétition plus on fait des matches plus on progresse. Cette peut être une formule compliquée mais elle refuse de la juger. Des gens sont en responsabilité comme les organisateurs de compétitions et, s'ils ne sont pas contents, il suffit de faire un petit courrier aux responsables des formules.

Stéphane RONDIN explique qu'il a cédé à la demande du Président de la Commission pour limiter le nombre d'éliminées ; c'est pour cela qu'ils s'étaient retrouvés avec beaucoup de monde en poule et un tour de tableau en plus. Par contre, si eux avaient été plus directs, ils auraient pu avoir un tour de moins. Ce point doit être abordé lors de la réunion aux championnats de France où tous les organisateurs sont présents.

Christian BERNARD indique que, d'ici un mois, un petit tableau récapitulatif sera envoyé à l'ensemble des membres du Comité Directeur afin de les solliciter pour ce « petit week end » de 2 jours qui vont être très intenses. Il insiste qu'il a besoin de la totalité des troupes, il remercie toutes les personnes qui lui feront l'honneur d'être présentes ne serait-ce que quelques heures.

Le montage et démontage des pistes : comme l'an passé, équipe de 3 à 4 personnes (le Président, Olivier BONIN s'il est disponible, Fabrice WITTMER s'il le peut aussi, Edgar LABRUNIE en fonction de ses disponibilités).



L'affichage doit être amélioré : nous espérons disposer des 2 grands panneaux d'affichage et nous garderons un seul point d'affichage papier.

Petite information supplémentaire qui demande encore une certaine confirmation de la Mairie de Paris : le dimanche 27 septembre risque d'être une journée sans voiture dans Paris.

Suite aux légers problèmes rencontrés cette année chez les cadettes, il va bien être précisé sur l'invitation que « chaque tireur qui constate une anomalie sur la feuille de résultats vient voir dans les délais impartis l'organisation » car la saison passée 2 cadettes sont venues réclamer après le début du tableau.

Olivier HELAN-CHAPELLE et son équipe vont nous proposer les mêmes services de restauration.

12 – Coupe de Paris : organisation –

Fabrice WITTMER confirme que la Coupe de Paris sera le 27 juin 2015. Il est fort probable que nous le ferons à la DRDJS n'ayant pas trouvé d'autre salle pour le moment.

Lorsqu'il distribue l'affichette pour la Coupe de Paris lors des compétitions, les personnes pensent que c'est une nouvelle compétition. Il se demandait donc s'il ne serait pas possible de faire une compétition « Coupe de Paris » au mois de juin en réunissant les 4 premiers de chaque arme de benjamins à seniors en faisant demi-finale/finale et c'est à l'issue de ce classement-là, que les récompenses seraient remises. Cette idée est bien évidemment pour la saison prochaine ; elle est accueillie avec enthousiasme par tous les membres du CD.

Pour cette année, tout se passera comme précédemment.

13 – Montage et démontage des équipements de pistes –

Patrick LE NHU nous a appris il y a un peu plus d'un mois qu'il ne souhaitait plus le faire pour des raisons médicales. Donc, pour toutes les salles non pré équipées, il faut un remplaçant ou plusieurs remplaçants. Le tarif unitaire pour le montage est de 40 €, le montage/ démontage de 80 €. Une personne actuellement est d'accord ; Jéhanne LE-THAN a pris ses marques. Fabrice WITTMER précise que tout c'est très bien passé ; il faut quand même plusieurs personnes. Elle est donc partante mais l'idée serait qu'elle ait une autre personne pour travailler étant bien entendu qu'elle peut malgré tout être indisponible de temps en temps (maladie ou autres).

14 – Fête des ateliers bleus –

Le 21 mai 2015, au gymnase Suzanne BERLIOUX à côté de la piscine des Halles. Même organisation que l'an passé. Fabrice WITTMER souhaiterait pouvoir l'ouvrir à tous les scolaires en général, ainsi qu'aux ARE, comme ils ne fonctionnent pas sur l'année mais par cycles, voire avec ceux qui sont en dernier cycle. L'an dernier, cela s'était bien passé avec les kits alors qu'en atelier bleu ils ont de vrais fleurets.

15 – Arbitrage : point à date –

Christian BERNARD indique qu'il a mis en place, avec Odile BAROUX, un vrai suivi avec un tableau Excel. Le planning des formations a été un tout petit peu compliqué à déterminer. Il y a cependant un très gros point faible,



malgré des invitations par écrit : chaque week-end, il faut faire « des piqures de rappel » à chaque maître d'armes pour qu'il n'y ait pas de « perte en ligne » qui peut aller jusqu'à 80%.

Fort de ce constat, la façon d'opérer va être changée pour la saison prochaine.

Dès le mois de mai, il sera adressé une préinscription à la journée JNA du mois de septembre.

La saison passée, il avait été initialisé le fait de faire une JNA également au mois de juin ; étant donnés les résultats (10 présents, 0 reçu et 3 en probatoire), la proposition de Christian BERNARD est donc de ne pas reconduire le QCM du mois de juin ; seuls les candidats du rattrapage pourront venir au mois de juin. (11 pour – 3 abstention- contre 1).

Il est prévu pour des adultes qui ne pourraient pas venir le jour « J » en septembre pour raisons professionnelles ou autres, de venir le passer à la ligue 2 ou 3 jours avant. Ceci est évoqué suite à la demande d'Annie LEGOUY. Et il est précisé que cela avait déjà été le cas les années précédentes.

16 – Entretien avec l'IPR EPS –

Fabrice WITTMER a rencontré Bernard ANDRE dans le 15^{ème} qui avant était IPR sur la ligue de Créteil, maintenant il est Inspecteur Académique. Objectif de cette rencontre : quels sont les moyens pour que l'escrime devienne une option au bac, pour qu'un professeur d'EPS puisse faire un cycle escrime dans le secondaire, pour avoir des gymnases (lycées ou collèges non utilisés le soir). Le principal problème est que l'escrime n'apparaît pas dans les textes. Or, les textes sont actuellement en révision et, a priori, il y aurait une forte demande de la part des professeurs d'EPS. La lutte qui est au programme actuellement est une activité très difficile à encadrer dans les classes mixtes. Deux solutions : que tous les professeurs d'EPS soient d'accord pour cette activité ou que l'escrime devienne une activité académique. Quant aux gymnases, cette personne ne peut donner d'avis autre que celui d'aller voir soi-même tous les directeurs ou proviseurs.

17 – Questions diverses –

Christian BERNARD indique que la ligue a été sollicitée par la Fédération pour faire une petite animation au Monal. L'idée serait de reprendre ce qui se faisait il y a une dizaine d'années. Fabrice WITTMER indique qu'il serait judicieux de le faire à chaque Coupe du Monde.

Réunion d'information pour la faisabilité des JO en 2024 à Paris le 30 mars. Laurence DUVAL-DESTIN représentera la Ligue. Isabelle LAMOUR va adresser le document explicatif relatif à cette réunion.

L'assemblée Générale du CDOS s'est déroulée il y a 8 jours. Intervention de Jean-François MARTINS qui a expliqué grosso modo que tout allait bien à Paris, qu'il allait ouvrir des gymnases..... Christian BERNARD indique que, suite à cette intervention, il a pris la parole en lui indiquant qu'en escrime certains clubs avaient dû prendre l'initiative (suite aux grèves multiples) de rembourser une partie de la cotisation aux adhérents ce qui les mettait dans une situation financière difficile et que si cela perdurait, il y aurait sûrement un impact sur l'emploi.

Sujet des Lames du Marais – Christian BERNARD et Michel DALSACE ont rencontré les dirigeants du club par deux fois. En résumé, il est hors de question de tirer un trait sur l'absence de licenciement des adhérents – Deux raisons : une de principe et une financière.



Ligue d'Esgrime
de l'Académie
de Paris

Un ultimatum leur a été donné afin qu'ils organisent une assemblée générale électorale avant la fin du mois de février (le président, le trésorier et le secrétaire étant démissionnaires depuis le mois de juin 2014). Le 3 mars 2015, Christian BERNARD leur a envoyé un courrier demandant des nouvelles de l'assemblée générale électorale. En réponse, le 10 mars 2015, Christian BERNARD a reçu la convocation à l'AGE prévue pour le 31 mars 2015, et fait une petite lecture du courrier l'accompagnant lui demandant s'il pourrait être présent.

Christian BERNARD a donc répondu qu'il serait présent et accompagné par Fabrice WITTMER, a fait la lecture de son courrier et précise que les statuts joints devront être mis en conformité avec ceux proposés par la FFE.

Christian BERNARD indique qu'il prendra une décision qu'il soumettra aux membres du Comité Directeur selon les résultats de cette assemblée.

Une très grosse discussion s'engage sur tous les problèmes posés par ce club (financiers, manquements du maître d'armes, enseignement, sécurité) et les différentes solutions qui pourraient intervenir.

Application innovante - Stéphane RONDIN prend la parole pour expliquer une nouvelle application « joinapp.fr » à mettre sur le téléphone portable et qui pourrait être très utile lors des compétitions. Il s'agit d'un système d'information performant permettant à des utilisateurs de recevoir des résultats directement sur leurs terminaux mobiles (après avoir flashé un QR-code).

Isabelle LAMOUR indique qu'une comédie musicale va être montée sur les 3 mousquetaires ; elle sortira en septembre 2016 et la Fédération sera partenaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23h10.